La problématique des espèces exotiques envahissantes et les changements climatiques : prévention, contrôle et adaptation en Abitibi Témiscamingue





Bianca Bédard, coordonnatrice du comité régional de lutte contre les EEE, CREAT

#### Qu'est-ce qu'une espèce **EXOTIQUE ENVAHISSANTE?**

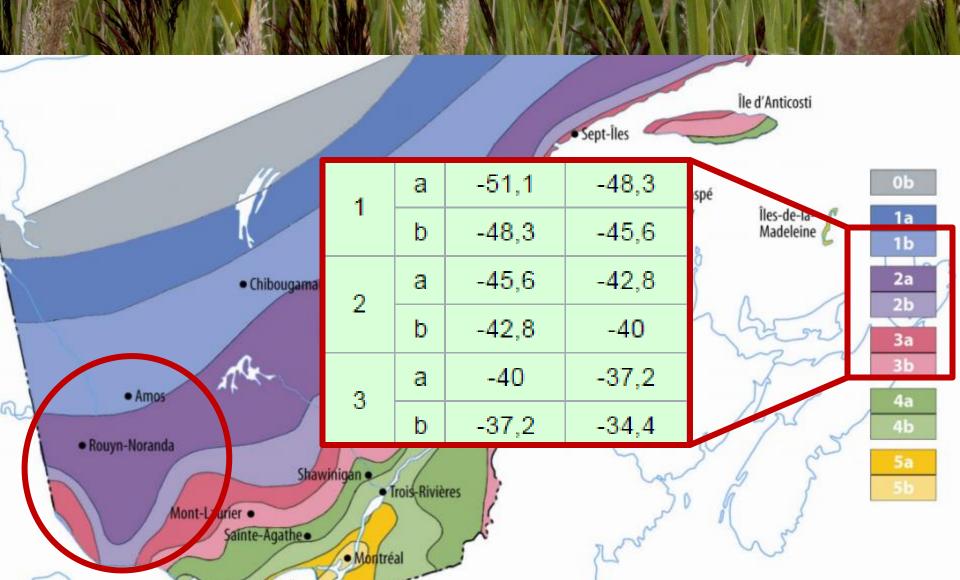
Une espèce exotique envahissante (EEE) est introduite généralement par l'homme dans un milieu où elle n'est pas naturellement présente. Elle entre en compétition avec les espèces indigènes et prolifère au détriment de ces dernières en modifiant l'écosystème naturel. L'introduction, volontaire ou accidentelle, d'EEE constitue donc une menace pour la biodiversité.



#### Quels sont les **IMPACTS** possibles?

La présence d'EEE sur le territoire peut entraîner des **impacts** environnementaux, sociaux et économiques considérables: perte de valeur des habitations riveraines, nuisance à la navigation et à la baignade, perte de la biodiversité et impacts sur la santé humaine, perte de la qualité de pêche sportive générant des impacts économiques liés au tourisme, etc.

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES



#### Espèces **TERRESTES**



#### ROSEAU COMMUN

Phragmites australis • (common reed)



Espèce présente en Abitibi-Témiscamingue

#### Ses caractéristiques:

- Plante de milieux humides (marais, fossés, emprises de routes).
- Peut mesurer jusqu'à 5 m de haut et forme des colonies denses.
- Tiges dressées rigides et creuses, de couleur beige ou jaunâtre, souvent cachées par la gaine des feuilles
- Feuilles alternes, pointues et allongées (de 20 à 60 cm de long).
- Fleurs en panicules plumeuses de couleur pourpre devenant brunâtres au moment de la fructification.
- Présence de poils blancs à l'endroit où la base de la feuille s'attache sur la tige (ligule).

Le roseau commun a progressivement remplacé les quenouilles, qui filtraient plus efficacement les métaux polluants des eaux drainées.

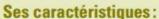


#### **Espèces TERRESTES**



#### RENOUÉE DU JAPON

Fallopia japonica • (japanese knotweed)



- Plante herbacée à croissance rapide, pouvant atteindre 4 m de haut.
- Tige rougeâtre qui s'apparente au bambou.
- Petites fleurs blanches en grappes.
- Système racinaire libérant des toxines nuisibles aux autres espèces.
- Résiste aux conditions difficiles : elle s'implante partout, même dans l'asphalte.

Lorsque leurs tiges tombent au sol à la fin de l'hiver, elles forment des amas au bord de l'eau qui empêchent les plantes indigènes stabilisatrices de s'installer sur les rives, ce qui provoque l'érosion des berges.



Espèce présente en Abitibi-Témiscamingue



#### Espèces **TERRESTES**



Risque de réactions cutanées en cas de contact avec la sève toxique



#### BERCE DU CAUCASE

Heracleum mantegazzianum • (giant hogweed)

#### Ses caractéristiques:

- Plante herbacée géante mesurant de 2 à 5 m de hauteur.
- Présente dans les champs, les terrains vagues et les milieux perturbés, humides et riverains.
- Ombelles de fleurs blanches, de 30 à 60 cm de largeur, > 50 rayons.
- Tige creuse et cannelée, taches de rouge framboise à violet, avec quelques longs poils épars.
- Feuilles divisées en une à trois folioles fortement lobées et dentées, dessous lisse ou quelques poils épars.
- Se distingue de la berce laineuse (abondamment poilue) par sa hauteur, par son inflorescence plus fournie et par les poils très parsemés sur la tige et le dessous des feuilles.

L'exposition à la sève peut causer des éruptions cutanées sévères, des ampoules ou des brûlures pouvant laisser des cicatrices. Si la sève entre en contact avec les yeux, elle peut causer une cécité temporaire ou permanente.

See combinhie



A noter que certaines personnes réagissent également à la sève de la berce laineuse

www.creat08.ca

info@creat08.ca

819 762-5770

#### Espèces **TERRESTES**



#### BERCE DU CAUCASE

Heracleum mantegazzianum • (giant hogweed)

#### Ses caractéristiques:

- Plante herbacée géante mesurant de 2 à 5 m de hauteur.
- Présente dans les champs, les terrains vagues et les milieux perturbés, humides et riverains.
- Ombelles de fleurs blanches, de 30 à 60 cm de largeur, > 50 rayons.
- Tige creuse et cannelée, taches de rouge framboise à violet, avec quelques longs poils épars.
- Feuilles divisées en une à trois folioles fortement lobées et dentées, dessous lisse ou quelques poils épars.
- Se distingue de la berce laineuse (abondamment poilue) par sa hauteur, par son inflorescence plus fournie et par les poils très parsemés sur la tige et le dessous des feuilles.

L'exposition à la sève peut causer des éruptions cutanées sévères, des ampoules ou des brûlures pouvant laisser des cicatrices. Si la sève entre en contact avec les yeux, elle peut causer une cécité temporaire ou permanente.





Risque de réactions cutanées en cas de contact avec la sève toxique

#### Espèces TERRESTES



Espèce présente en Abitibi-Témiscamingue



#### PANAIS SAUVAGE

Pastinaca sativa • (wild parsnip)

#### Ses caractéristiques:

- Plante herbacée terrestre qui tolère également les milieux humides.
- Pousse en bordure des forêts, des routes, des sentiers et des terrains vagues ou encore en bandes riveraines.
- Ombelles de fleurs jaunâtres de 10 à 20 cm de diamètre.
- Est reconnaissable à son odeur de panais, à la forme de ses feuilles et à ses fleurs jaunes.

L'exposition à la sève peut causer des éruptions cutanées sévères, des ampoules ou des brûlures pouvant laisser des cicatrices. Si la sève entre en contact avec les yeux, elle peut causer une cécité temporaire ou permanente.



Risque de réactions cutanées en cas de contact avec la sève toxique

Ses semblables







#### Espèces AQUATIQUES



#### MYRIOPHYLLE À ÉPI

Myriophyllum spicatum • (eurasian water-milfoil)

#### Ses caractéristiques:

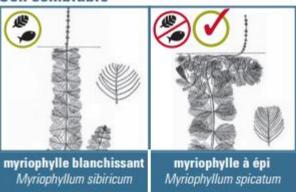
- Plante aquatique vivace submergée et visible à la surface de l'eau.
- Verticilles composés de trois à six feuilles à l'apparence de plumes.
- Feuilles divisées et composées de douze à vingtquatre paires de folioles, dont l'extrémité semble tronguée.
- Fleurs en épis sur les tiges émergentes, bourgeons très rouges (floraison en juillet).
- Se distingue du myriophylle indigène par des groupes de feuilles beaucoup plus rapprochés, des feuilles flasques hors de l'eau et davantage de folioles.
- Tige particulièrement solide qui se reproduit rapidement, ce qui peut rendre la baignade et la pratique d'activités nautiques extrêmement désagréable, voire périlleuse.



Espèce présente en Abitibi-Témiscamingue

Un seul petit fragment suffit pour qu'une toute nouvelle colonie de myriophylles à épi s'installe et envahisse un lac.

#### Son semblable



Crow, G. E., et C. B. Hellquist (2000). Aquatic and Wetland Plants of Northeastern North America.

#### **Espèces AQUATIQUES**



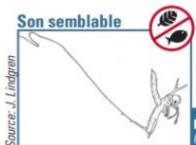
#### **CLADOCÈRE ÉPINEUX**

Bythotrephes longimanus • (spiny waterflea)

#### Ses caractéristiques:

- Petit crustacé doté d'une longue queue pointue parsemée d'épines.
- Suffit d'une seule femelle pour coloniser un nouveau plan d'eau.
- Se reproduit de manière sexuée et asexuée (clones).
- S'agglutine sur les fils à pêche.
- Oeufs résistants au froid, au dessèchement et même à l'ingestion par une proie; peuvent être dormants en hiver
- Présent dans quelques lacs en Ontario, près de la frontière (Larder Lake, Raven, Nipissing et Temagami).

Sa reproduction rapide et son faible taux de prédation provoquent une compétition directe avec le zooplancton et les petits poissons.



puce d'eau en hameçon (Cercopagis pengoi)

#### Espèces AQUATIQUES



#### **GOBIE À TACHES NOIRES**

Neogobius melanostomus . (round goby)

#### Ses caractéristiques:

- Petit poisson d'eau douce (de 8 à 15 cm) pouvant atteindre 25 cm.
- Yeux globuleux proéminents, tête ronde.
- Tache noire sur la première nageoire dorsale.
- Corps grisâtre avec des taches brunes et noires.
- Nageoires pelviennes fusionnées lui permettant de s'agripper aux roches (ventouses).

Comme les carpes asiatiques juvéniles, le gobie se retrouve dans les viviers commerciaux et peut être vendu comme poisson appât. Ces espèces menacent la biodiversité de par leur voracité, leur rapidité de reproduction et le risque qu'ils transportent des pathogènes.

#### **Espèces AQUATIQUES**

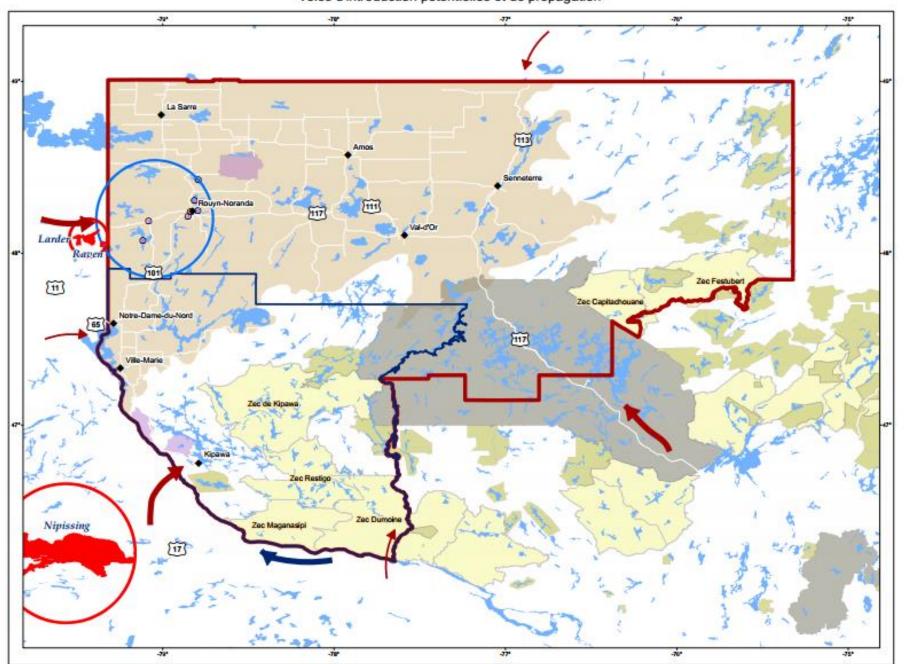


#### Il est dorénavant:

- Interdit d'utiliser des poissons appâts vivants partout au Québec.
- Interdit d'utiliser des poissons appâts morts en saison estivale partout au Québec.
- Autorisé d'utiliser des poissons appâts morts en saison hivernale dans certaines zones de pêche du Québec où cette pratique était déjà autorisée\*.

\*Consulter la réglementation pour connaître le détail

#### Espèces exotiques envahissantes en Abitibi-Témiscamingue Voies d'introduction potentielles et de propagation



## VOIES D'INTRODUCTION DES EEE

Tableau 3: Voies d'introduction des espèces exotiques envahissantes (gouvernement du Canada, 2004)

Introduction intentionnelle	Introduction non intentionnelle
<ul> <li>Poissons comestibles vivant (poissons vivant vendus en vue de la consommation humaine et parfois relâchés dans les eaux selon des traditions culturelles)</li> </ul>	Navigation commerciale (gestion de l'eau des ballast, incrustation d'espèces envahissantes
<ul> <li>Aquariophilie et jardins d'eau</li> </ul>	sur les coques de navires)
Appâts vivants	Plaisance / tourisme - bateaux, hydravions
Empoissonnement autorisé	Déchets
Empoissonnement ou transfert de poissons	<ul> <li>Canaux, barrages et dérivations</li> </ul>
non autorisé	Propagation transfrontalière naturelle

À ce tableau pourraient être ajoutées les voies de propagation suivantes:

- Animaux domestiques et sauvages
- Réseau hydrographique interconnecté
- Propagation par les vents
- Navigation de plaisance, chasse et pêche (transport d'un lac à l'autre)
- Véhicules tout-terrain et autres véhicules récréatifs
- Disposition des déchets, etc.

# COMITE REGIONA

Le comité régional de lutte contre les EEE a été créé en 2014. Issu des travaux de la table de concertation de l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT), il avait été clairement établi que la région devait se doter d'un comité afin de faciliter la concertation concernant la problématique des EEE. À cet égard, le CREAT a été désigné comme étant l'organisme le plus susceptible d'être porteur de cette tâche.

Ainsi, le CREAT coordonne aujourd'hui le comité formé de plusieurs membres venant de divers horizons :

MDDELCC, MFFP, MTMDETQ, OBVT, OBVAJ, Ville Rouyn-Noranda, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, FEDECP, MRC Témiscamingue, Parc Aiguebelle, Réserve faunique la Vérendrye, Association riverains lac Fortune ainsi que Roger Larivière.



















# STRATÉGIE

L'évolution des connaissances a abouti au fil du temps à l'élaboration et à la mise en place d'une stratégie mondiale de lutte aux EEE (Wittenburg et Cock, 2001). Cette stratégie est maintenant reconnue et se résume en trois grandes étapes:

- la prévention et la sensibilisation;
- la détection précoce;
- l'intervention rapide.

## PRÉVENTION et SENSIBILISATION

Actions du comité régional en matière de **prévention et** sensibilisation :

- Dépliant les EEE à risque en A-T (français et anglais)
- Site web régional (localisation des stations de lavage mobiles)
- Informations dans les bulletins municipaux de la région
- Réalisation et diffusion de trois capsules vidéos
- Ateliers d'information/sensibilisation
- Coordination pour l'affichage d'un panneau régional aux rampes de mise à l'eau prioritaire
- Présence à de nombreux événements (Salons, fête de la pêche, pourvoirie, etc..)
- Accompagnement pour la mise en service de station de lavage (mobile ou permanente)
- Coordination d'une station de lavage mobile sur le territoire de Rouyn-Noranda
- Sensibilisation constante dans les milieux respectifs des membres du comité régional
- •Etc...

## PRÉVENTION et SENSIBILISATION

## INSPECTER et NETTOYER tout le matériel nautique AVANT et APRÈS chaque utilisation

**INSPECTER** tout ce qui est en contact avec l'eau afin de retirer les plantes, les débris visibles et la boue du matériel utilisé.

**VIDER** l'eau qui s'est accumulée dans l'embarcation, les viviers, le moteur, la cale, les glacières, etc.

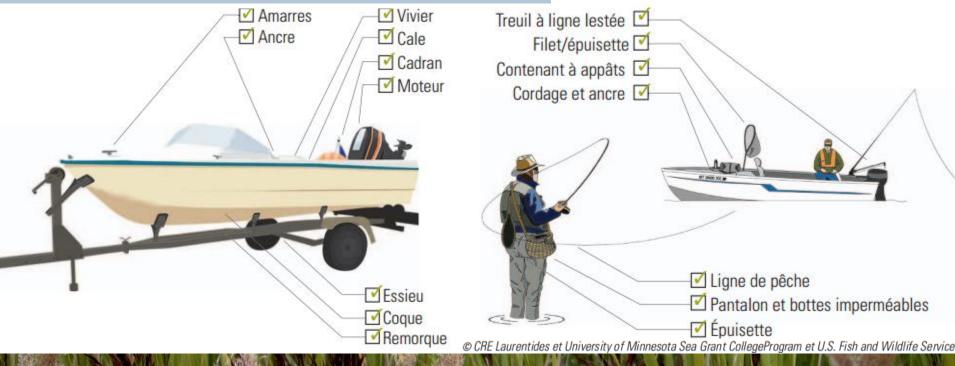
**NETTOYER** l'embarcation et l'ensemble du matériel avec une laveuse à pression pour bien déloger tous le organismes sans endommager l'embarcation ni le matériel.

#### OU

Faire sécher pendant au moins cinq jours.

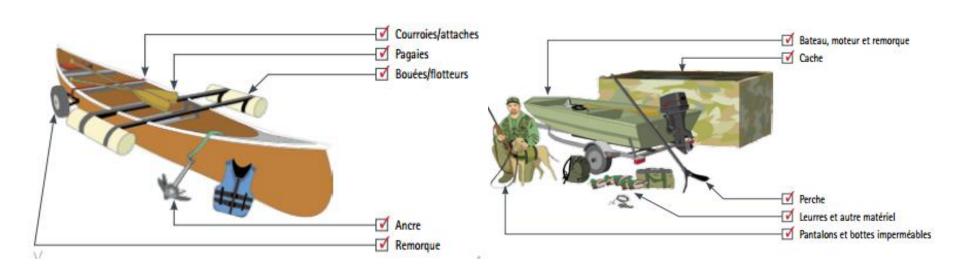
## RÉVENTION et SENSIBILISATION

INSPECTER et NETTOYER tout le matériel nautique AVANT et APRÈS chaque utilisation



## RÉVENTION et SENSIBILISATION

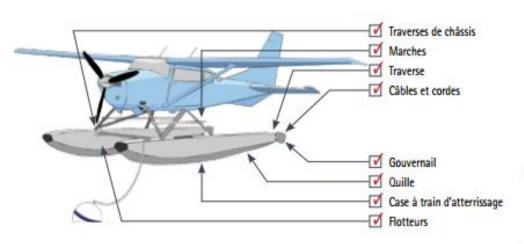
INSPECTER et NETTOYER tout le matériel nautique AVANT et APRÈS chaque utilisation

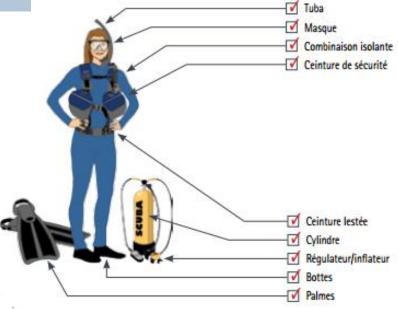


© CRE Laurentides et University of Minnesota Sea Grant CollegeProgram et U.S. Fish and Wildlife Service

### RÉVENTION et SENSIBILISATION

**INSPECTER** et **NETTOYER** tout le matériel nautique **AVANT** et **APRÈS** chaque utilisation





© CRE Laurentides et University of Minnesota Sea Grant CollegeProgram et U.S. Fish and Wildlife Service

# DÉTECTION PRÉCOCE

## Actions du comité régional en matière de **détection précoce** :

- Campagne de surveillance en 2016 de la part de l'OBVT aux rampes de mise à l'eau des lacs touchés
- Le MFFP procède annuellement a un échantillonnage des lacs touchés confirmés et ceux à surveiller.
- Dans le cadre du projet du CREAT, il est prévu de former des « ambassadeurs », notamment des pourvoyeurs, pour qu'ils soient constamment à l'affût dans leur territoire plus isolé.



Actions du comité régional en matière de intervention rapide:

- N'est pas nécessaire dans la situation actuelle.
- Malheureusement, en cas de besoin, il n'existe pas d'équipe d'intervention.

#### Merci de votre attention!

### Bianca Bédard

biancabedard@creat08.ca

